



Verruyes, le 10 novembre 2025

RÉUNION ORDINAIRE

Madame, Monsieur,

Vous êtes prié(e) d'assister à la réunion de Conseil Municipal (Article L2121-12 du CGCT), qui aura lieu le :

**Vendredi 14 novembre 2025 à 19H30
à la Mairie de VERRUYES**

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement ,




Le Maire,
Patrick CAILLET



ORDRE DU JOUR :

Approbation du Procès-Verbal du Conseil municipal du 8 septembre 2025.

Désignation du secrétaire de séance.

- 1/ Modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (R.I.F.S.E.E.P) Rectification erreur matérielle..
- 2/ Remplacement d'un défibrillateur – plan d'eau.
- 3/ Séolis – Mise aux normes des poteaux électrique avant installation des décorations de Noel.
- 4/ Adhésion à la convention de participation pour le risque prévoyance du Centre de Gestion des Deux-Sèvres.
- 5/ Adhésion à la convention de participation pour le risque santé du Centre de Gestion des Deux-Sèvres.
- 6/ Décision modificative n°2.
- 7/ Désignation d'un représentant DECI au SMEG.
- 8/ Relamping de la mairie, salle du Saut et salle du Prieuré.
- 9/ Délibération sur la modification n°2 du PLUI sur les haies.

Questions diverses :